

« Dessine-moi la paix »

Concours de dessin

Article 1 : Objet et thème du concours

Dans le cadre de la semaine du souvenir organisée par la ville de Verneuil-sur-Seine autour de la commémoration du 8 mai 1945, un concours de dessin est organisé sur le thème suivant « *Dessine-moi la paix* ».

Le concours se déroule du 28 mars au 28 avril 2023.

Article 2 : Participants

Le concours est ouvert à toutes les Vernoliennes et tous les Vernoliens quel que soit leur âge, de manière individuelle ou collective.

Les catégories sont les suivantes :

- moins de 12 ans – dessin individuel,
- 12 ans et plus – dessin individuel,
- moins de 12 ans – dessin collectif,
- 12 ans et plus – dessin collectif.

Article 3 : Modalités de participation

Chaque dessin doit être une création originale et doit être présenté sans signature ou signe de reconnaissance distinctif.

Il doit être réalisé sur un support de format A4.

Toutes les techniques manuelles sont autorisées : aquarelle, feutre, crayon, collage...

Les dessins numériques ne sont pas autorisés.

Un seul dessin par personne est autorisé.

La participation est gratuite.

Article 4 : Réception des dessins par la Commune

Le dessin doit être déposé ou envoyé par voie postale à la Mairie de Verneuil **au plus tard le 28 avril 2023**.
Mairie de Verneuil, 6 boulevard André Malraux – 78480 Verneuil-sur-Seine.

L'enveloppe doit impérativement mentionner de façon visible « Concours de dessin – Dessine-moi la paix ».

L'enveloppe doit également contenir le formulaire de participation indiquant le nom, le prénom, l'âge, le numéro de téléphone et l'adresse postale du participant.

Article 5 : Droit d'auteur

Chaque participant :

- autorise l'utilisation de son dessin,
- certifie qu'il est le titulaire des droits d'auteur,
- autorise la ville de Verneuil-sur-Seine à exposer, reproduire et utiliser gratuitement l'œuvre dans tout support de communication.

Article 6 : Désignation des gagnants

Un jury composé d'élus municipaux, de représentants d'associations d'anciens combattants, de membres du Conseil municipal des Jeunes et d'un artiste se réunira le mercredi 10 mai 2023.

Le jury appréciera les dessins reçus selon les critères suivants :

- Pertinence de l'œuvre par rapport au thème,
- Originalité,
- Sens esthétique.

Le jury se réserve le droit d'exclure du concours toute œuvre jugée inappropriée au regard, notamment de son caractère discriminatoire ou insultant.

Chaque œuvre sera notée sur 20. Les 3 œuvres ayant obtenu les meilleures notes au sein de leur catégorie seront récompensées.

En cas d'égalité des notes, le jury délibérera afin de départager les œuvres. Le jury étant souverain, aucune réclamation ne sera admise.

La date de remise des prix ainsi que les récompenses attribuées seront communiquées aux participants avant le 8 mai 2023.

Article 7 : Restitution

Les œuvres ne seront pas retournées aux participants mais pourront être exposées au sein d'équipements municipaux. Elles seront par la suite conservées dans les archives municipales.

Article 8 : Acceptation du présent règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats. Le règlement est disponible sur le site Internet de la Commune ainsi qu'à l'accueil de la mairie durant toute la durée du concours.

Article 9 : Responsabilité

La Ville ne pourra être reconnue responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté ou par manque de participants, le concours devait être reporté, modifié ou annulé.

Article 10 : Modification du règlement

L'organisateur peut être amené à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement.



Formulaire de participation « Dessine moi la paix »

Prénom*	
Nom*	
Adresse postale	
Adresse électronique*	
Téléphone*	
Catégorie d'âge* :	Moins de 12 ans <input type="checkbox"/>
	12 ans et plus <input type="checkbox"/>
Œuvre * :	Individuelle <input type="checkbox"/>
	Collective <input type="checkbox"/>
Nom de l'œuvre	

**Champs obligatoires*